



TROISIEME DEGRE PROFESSIONNEL

OUVRIER QUALIFIE EN CONSTRUCTION
– GROS OEUVRE



Objectifs :

La formation d'ouvrier qualifié en construction – gros oeuvre t'apprendra à :

- *réaliser tous les travaux courants d'une construction de type « maison unifamiliale » ;*
- *implanter des réalisations (ouvrages) ;*
- *lire des plans d'ensemble et de détail ;*
- *entretenir des outils manuels ;*
- *monter et démonter un échafaudage ;*
- *participer à l'installation du chantier et au terrassement ;*
- *réaliser des égouttages et réseaux d'évacuation ;*
- *exécuter des fondations superficielles ;*
- *coffrer, ferrailer, bétonner (avec ou sans armature) tous les éléments courants d'une construction de type « maison unifamiliale » ;*
- *maçonner tous types de murs (pleins, creux, mixtes) d'une construction de type « maison unifamiliale » ;*
- *poser des éléments préfabriqués.*

**Qualités
requisies :**

La formation d'ouvrier qualifié en construction – gros oeuvre nécessite :

- *rigueur ;*
- *soin ;*
- *goût du travail bien fait et rentable ;*
- *curiosité ;*
- *méthode ;*
- *logique.*



ASBL COLLEGE TECHNIQUE AUMONIER DU TRAVAIL

Grand-Rue 185 6000 CHARLEROI

Tél: 071/41.39.39. FAX : 071/41.01.04. Email : atc@ctatc.be



Sanction des études :

CE

Certificat d'enseignement secondaire supérieur

CQ6

Certificat de qualification

CG

Certificat de gestion

Perspectives :

La formation d'ouvrier qualifié en construction – gros œuvre te permettra de travailler comme maçon, coffreur, ferrailleur, bétonneur, monteur d'éléments préfabriqués.

L'ouvrier qualifié en construction – gros oeuvre peut, en fonction de ses compétences, accéder à différents postes de responsabilité. Il peut devenir après quelques années d'expérience : chef d'équipe, contremaître, voire chef de chantier.

La formation d'ouvrier en construction gros œuvre te permettra d'accéder à la formation en alternance « rénovation, restauration et conservation du bâtiment » (7P).

Conditions d'admission :

Avoir terminé une 4^{ème} année de l'enseignement général, technique ou professionnel.

Grille horaire :

	5 ^{ème}	6 ^{ème}		5 ^{ème}	6 ^{ème}
<u>Formation commune :</u>			<u>Formation liée à la spécialité :</u>		
<i>Education physique</i>	2h	2h	<i>Travaux pratiques</i>	14h	14h
<i>Religion catholique</i>	2h	2h	<i>Construction gros-oeuvre</i>	6h	6h
<i>Français</i>	4h	4h	<u>Formation complémentaire :</u>		
<i>Sciences humaines</i>	2h	2h	<i>Mathématique orientée</i>	2h	1h
<i>Sciences et technologies</i>	2h	2h			
<u>Formation facultative :</u>			<i>Connaissance de gestion</i>	(2h)	(3h)
			<u>Total :</u>	34h (36h)	33h (36h)